

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° : C01/24

« CONCESSION DE L'EXPLOITATION DES DUTY FREE SHOP DES AEROPORTS TUNISIENS GERES PAR L'OFFICE DE L'AVIATION CIVILE ET DES AEROPORTS »

L'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA) se propose de lancer un appel d'offres ayant pour objet, la concession de l'exploitation des points de vente en hors taxes aux passagers des vols internationaux, au départ et à l'arrivée, situés dans les cinq (05) aéroports internationaux de Tunis Carthage, Djerba Zarzis, Tozeur Nefta, Sfax Thyna et Tabarka Ain Draham.

Les personnes morales intéressées, exerçant l'activité de Duty Free Shop peuvent retirer le dossier d'appel d'offres au siège social n°3 – 2^{ème} étage de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports, bureau n°233.

Le dossier d'Appel d'Offres sera transmis par e-mail aux personnes morales qui le demandent par écrit à l'adresse suivante: **dutyfree.oaca@oaca.nat.tn**

L'offre doit être constituée conformément au Règlement d'Appel d'Offres et doit être envoyée par la poste et recommandée ou par rapide-poste ou déposée sous plis fermé contre accusé de réception portant la mention :

«A NE PAS OUVRIR – APPEL D'OFFRES N° C01/24 CONCESSION DE L'EXPLOITATION DES DUTY FREE SHOP DES AEROPORTS TUNISIENS GERES PAR L'OFFICE DE L'AVIATION CIVILE ET DES AEROPORTS »

Adressée à l'attention de :

MONSIEUR LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'OACA

**OFFICE DE L'AVIATION CIVILE ET DES AEROPORTS
SIEGE SOCIAL-BUREAU D'ORDRE CENTRAL DE L'OACA (BOC)- BP 137 ET 147
– 1080 - TUNIS - CEDEX– AEROPORT INTERNATIONAL DE TUNIS CARTHAGE-
TUNIS – TUNISIE**

La date limite pour la réception des offres est fixée au 16 Août 2024 à 09H00 (heure locale).

Le cachet du bureau d'ordre central de l'OACA fait foi.

Toute offre parvenue après la date limite de remise des offres sera rejetée et restituée à son expéditeur.

Toute demande d'éclaircissements ou autre demande de la part des soumissionnaires doit être formulée par écrit au plus tard quinze (15) jours calendaires avant la date limite de réception des offres uniquement par courrier électronique : **dutyfree.oaca@oaca.nat.tn** adressée à l'attention de : Monsieur le Président Directeur Général de l'OACA.

Les réponses apportées à ces demandes seront communiquées par e-mail au soumissionnaire concerné ainsi qu'à tous ceux qui ont déjà retiré le dossier d'Appel d'Offres. Elles peuvent faire l'objet d'additifs audit dossier. Ces additifs seront publiés sur les sites web de l'OACA : **www.oaca.nat.tnet** de l'instance Générale de Partenariat Public-Privé « IGPPP » : **www.igppp.tn** et ce, au plus tard dix (10) jours calendaires avant la date limite de remise des offres et feront partie des documents du dossier d'Appel d'Offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de 120 jours calendaires à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le même jour que la date limite de réception des offres à 10h00 au siège social de l'OACA (Salle de réunion – 2^{ème} étage) en présence des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une procuration).